



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Quinzième session

Réunion à distance, 16 mars, 18 mars et 1^{er} avril 2021

Ordre du jour provisoire

Point 3 de l'ordre du jour

Document établi par le Secrétariat de la Convention internationale
pour la protection des végétaux (CIPV) et le Bureau de la
Commission des mesures phytosanitaires (CMP)

I. Première séance (16 mars 2021, matin)

1. Ouverture de la session
2. Allocution principale (pré-enregistrée)
3. Adoption de l'ordre du jour
 - 3.1 Déclaration relative aux compétences présentée par l'Union européenne
4. Élection du rapporteur
5. Rapport du Bureau de la CMP sur la vérification des pouvoirs
6. Rapport du Président de la CMP (y compris informations actualisées relatives au groupe de réflexion sur le renforcement des systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'infestation par des organismes nuisibles)
7. Rapport du Secrétariat de la CIPV (y compris informations actualisées sur les ateliers régionaux de la CIPV)
8. Gouvernance et stratégie

- 8.1 Adoption du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030
- 8.2 Adoption des versions révisées du mandat et du règlement intérieur du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités
- 8.3 Rapport du Groupe de la planification stratégique
 - Adoption de la version révisée du mandat du Groupe de la planification stratégique
 - Création d'un groupe de réflexion sur l'élaboration de plans de mise en œuvre du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030
 - Création d'un groupe de réflexion sur les communications
 - Création d'un groupe de réflexion sur les effets du changement climatique du point de vue de la santé des végétaux
- 8.4 Adoption de la version révisée du Cadre relatif aux normes et à la mise en œuvre

II. Deuxième séance (16 mars 2021, après-midi)

- 8. Gouvernance et stratégie (suite)**
- 9. Établissement de normes**
 - 9.1 Rapport du Comité des normes (préenregistré)
 - 9.2 Adoption de normes et constatation des corrections à insérer
 - 9.3 Recommandations du Comité des normes à l'intention de la CMP (y compris adoption de la liste de thèmes pour les normes de la CIPV)

III. Troisième séance (18 mars 2021, matin)

- 9. Établissement de normes (suite)**
- 10. Recommandations de la Commission des mesures phytosanitaires**
 - 10.1 Adoption du projet de recommandation de la CMP sur l'aide alimentaire
 - 10.2 Approbation de la recommandation de la CMP sur les organismes nuisibles contaminants en vue d'une première consultation
 - 10.3 Ajout de tout autre thème soumis aux parties contractantes au programme de travail de la CMP (y compris, éventuellement, une proposition relative à l'agrément des entités)
- 11. Mise en œuvre et renforcement des capacités**
 - 11.1 Rapport du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités (préenregistré)
 - 11.2 Adoption de la liste de thèmes relatifs au renforcement des capacités et à la mise en œuvre
 - 11.3 Informations actualisées fournies par l'Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes
- 12. Rapport financier et budget**

- 12.1 Rapport financier du Secrétariat de la CIPV pour 2019 et 2020
- 12.2 Plan de travail et budget du Secrétariat de la CIPV pour 2021

IV. Quatrième séance (18 mars 2021, après-midi)

13. ePhyto

- 13.1 Viabilité financière à long terme

14. Activités de communication de la CIPV

- 14.1 Informations actualisées sur les activités de communication de la CIPV
- 14.2 Informations actualisées sur l'Année internationale de la santé des végétaux
- 14.3 Informations actualisées sur la proposition relative à une journée internationale de la santé des végétaux

15. Coopération extérieure

- 15.1 Informations actualisées sur la coopération internationale
- 15.2 Rapports écrits d'organisations internationales

16. Activités du réseau de la CIPV

- 16.1 Informations actualisées sur la coopération technique entre les organisations régionales de protection des végétaux (préenregistrées)

17. Confirmation de la composition des organes subsidiaires de la CMP: membres et remplaçants potentiels (y compris désignation du nouveau Président de la CMP)

18. Questions diverses

19. Autorisation accordée par la CMP à son Bureau pour qu'il puisse agir en son nom en 2021

20. Date et lieu de la prochaine session

V. Cinquième séance (1^{er} avril 2021, matin)

- 21. Achèvement des débats sur les points restés en suspens (si nécessaire)

VI. Sixième séance (1^{er} avril 2021, après-midi)

- 22. Adoption du rapport
- 23. Clôture de la session